Blowitz a maintenu dans le *Times* l'exactitude de ses renseignements sur la soumission de la reine de Madagascar.

D'après ce que nous apprenons, l'information de la *Politique coloniale* a été recueillie dans les bureaux mêmes du ministère des colonies.

D'autre part, pour quelques personnes en mesure d'être bien informées, il faudrait réellement s'attendre à quelque chose d'important, dans le sens qu'indiquent le *Times* et la *Politique coloniale*.

Nous en trouvons une nouvelle indication dans l'officieux *Courrier du Soir*, qui énumère en détail les atténuations qu'entraînerait la capitulation dont on parle; le corps expéditionnaire serait probablement réduit à 6,000 hommes, on occuperait de façon permanente Tamatave, Majunga et un troisième point de la côte.

La garnison à placer à Tananarive, la capitale, ne serait pas inférieure à 2,000 hommes. La dépense serait alors ramenée à 25 millions, dont les douanes de Madagascar nous garantiraient le remboursement.

On remarquera la conclusion du *Courrier du Soir*, que voici :

« Nous ne serions pas autrement surpris, d'ailleurs, que là se bornât l'effort à faire, et que dans quelques jours on reçût avis d'une solution pacifique.»

Ajoutons, à ce que dit l'organe officieux, que, si le fait de la soumission est exact, le gouvernement aura voulu tout simplement gagner du temps, pour ne faire connaître que le résultat des pourparlers que doit poursuivre M. le Myre de Vilers, et qui d'ailleurs sont la seule justification, les crédits étant votés, de la prolongation de sa présence à Tamatave.

La *Politique coloniale* annonçait déjà, hier, que ces pourparlers étaient engagés : *elle dit tenir cette nouvelle d'une source absolument sérieuse.*

Fraudes électorales à Albi

Albi, 20 décembre. — A Gaillac, on vient de découvrir des irrégularités dans les listes électorales pour l'année 1893.

Les minutes déposées à la Préfecture ne concordaient pas avec celles de la mairie.

On a relevé une douzaine de noms d'électeurs raturés et remplacés par d'autres, que ceux inscrits dans les listes.

Un double assassinat près de Dieppe

Rouen, 20 décembre. — Ce matin, aux Grandes-Ventes, commune de l'arrondissement de Dieppe, un rentier, âgé de 77 ans, M. Badin et sa bonne, Mme veuve Lobaut, âgée de 69 ans, ont été assassinés.

La bonne a été tuée à coups de marteau, au moment où elle ouvrait la porte ; l'assassin est ensuite monté dans la chambre de M. Badin et lui a fendu le crâne ; puis, il a fracturé le coffre-fort. Une arrestation a été opérée.

Nouveau voyage du duc d'Orléans à Bruxelles

Bruxelles, 20 décembre. — Le duc d'Orléans reviendra à Bruxelles au mois de février. Les appartements sont retenus dès maintenant.

Deux propositions de M. l'abbé Lemire

Paris, 20 décembre. — M. l'abbé Lemire a déposé l'amendement suivant aux budgets de l'instruction publique et des cultes :

« Dépenses des séminaires protestants, 26,500.

» Augmenter ce chapitre de 85,000 francs, et le porter en conséquence à 112,500.

» Au chapitre 7 de l'instruction publique, dit M. l'abbé Lemire, il y a un crédit de 85,000 francs alloué pour une faculté de théologie protestante.

» Or, l'enseignement supérieur ne comporte aucun enseignement confessionnel. Il n'y a ni facultés de théologie catholique, ni faculté de théologie protestante!

» Ce serait un manque absolu de logique.

» Si on veut maintenir un enseignement protestant, subventionné par l'Etat, il faut l'adjoindre au budget des cultes, où c'est sa place.»

C'est ce que demande l'abbé Lemire en proposant d'ajouter au chapitre des séminaires protestants le crédit qu'il supprime au titre : faculté de théologie protestante.

M. l'abbé Lemire a déposé aussi au budget un amendement qui est à remarquer :

Au moment où se discute le projet de pension de Mme Burdeau, le député du Nord se souvient qu'il y a beaucoup d'autres veuves de fonctionnaires qui ont perdu leur mari avant l'âge de la retraite, qui par conséquent ne touchent rien, ou un secours dérisoire et toujours révocable. Cependant, ces fonctionnaires ont subi pendant 10, 15, 20 ans peut-être une retenue sur leur traitement. Leurs veuves auraient donc un droit strict à l'équivalent de ces retenues.

M. l'abbé Lemire la propose pour une classe particulièrement digne d'intérêt : des veuves des agents et sous-agents des postes et télégraphes morts avant l'âge de la retraite.

En conséquence, il augmente le crédit du chapitre 8 du budget des postes d'une somme de 30.000 fr. Cette augmentation est minime, mais elle pose un principe et consacre un droit.

L'impôt sur les revenus

Paris, 20 décembre. — La commission extra-parlementaire de l'impôt sur les revenus a décidé, dans sa dernière réunion, qu'il y aurait lieu de déterminer un minimum d'exemption pour les revenus provenant du travail ainsi que pour les pensions et retraites de toute nature et toute origine.

Questions d'assistance

Paris, 20 décembre. - Le groupe d'études des questions d'assistance s'est réuni sous la présidence de M. G. Berry.

Les délégués de la commission d'assistance du conseil général de la Seine ont examiné les grandes lignes de la réforme de la législation des enfants assistés.

L'admission des enfants à bureaux ouverts et les secours préventifs aux femmes enceintes nécessiteuses ont été jugés absolument nécessaires.

Le groupe combattra la réglementation du taux de de pension, réservant aux Conseils généraux toute initiative en cette matière.

Les Italiens au Soudan

Rome, 20 décembre. — On mande de Massaouah que le major Toselli a attaqué à Halai, près de Sagoueili Batagos, chef des Okule Kusai dont la fidélité était douteuse. Batagos a été tué dans le combat et ses partisans ont été mis en déroute.

Les troupes italiennes ont eu dix morts et 22 blessés. La défaite de Batagos termine les intrigues éventuelles des autres chefs abyssins. Le calme est complet du côté du Soudan.

Les scandales italiens

Rome, 20 décembre. — M. di Rudinì a déclaré qu'en cas d'élections générales, il posera sa candidature à Palerme contre M. Crispi. Le décret de clôture de la session sera publié aussitôt après que les commissions parlementaires auront fait les visites d'usage au roi Humbert, pour le 1er janvier.

On attend avec impatience la lettre de M. Cavallotti, qui est aujourd'hui l'adversaire que le ministère craint le plus, mais contre lequel on emploiera, s'il le faut, les mesures les plus énergiques.

Condamnation d'Arton en police correctionnelle

Paris, 20 décembre. — La 11e chambre correctionnelle a condamné aujourd'hui par défaut l'introuvable Arton à deux ans de prison et 3.000 francs d'amende, pour abus de confiance et banqueroute simple. Sur le rapport de l'expert Flory, Arton était prévenu du chef de banqueroute simple.

En ce qui concerne le chef d'abus de confiance, il était prévenu d'avoir détourné, au préjudice de la société le *Crédit*, qui en était propriétaire, mille obligations de la Compagnie des chemins de fer de Jaffa à Jérusalem, qui ne lui avaient été remises qu'à titre de dépôt.

Noces de diamant du curé de St-Roch à Paris

Paris, 20 décembre. — Aujourd'hui, ont eu lieu à Saint-Roch, sous la présidence de S. Em. le cardinal archevêque de Paris et au milieu d'un énorme concours de prêtres et de fidèles, les noces de diamant du vénérable curé de la paroisse, M. Millault. La cérémonie a été très touchante.

Réunion du conseil de cabinet

Paris, 20 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Ch. Dupuy.

LE CANAL DE MARSEILLE AU RHÔNE. — MM. Barthou et Poincaré ont fait connaître qu'ils avaient reçu le président de la chambre de commerce de Marseille, M. Peytral, sénateur, et M. Charles Roux, député des Bouches-du-Rhône, qui venaient les entretenir du canal de Marseille au Rhône.

Les ministres ont répondu qu'un projet sur cette question était soumis à l'examen d'une commission mixte composée par les ministères intéressés et qu'une solution interviendrait à brève échéance.

L'ORGANISATION MUNICIPALE DE PARIS. — M. Dupuy a fait savoir qu'il serait entendu demain par la commission parlementaire qui s'occupe des propositions relatives à la réorganisation municipale de Paris. Le gouvernement déclare qu'il ne peut s'associer aux propositions tendant directement ou indirectement à créer un maire à Paris.

LE BUDGET. — Enfin, les ministres se sont occupés du budget.

Les affaires de Madagascar

Paris, 20 décembre. — Le *Jour* dit que les renseignements qu'il a recueillis lui permettent de démentir l'information de la *Politique coloniale*, suivant laquelle le gouvernement hova serait décidé à accepter les conditions de la France, ce qui aurait amené les ministres intéressés à contremander certaines commandes. Ni le ministre de la marine, ni le ministre des affaires étrangères n'ont reçu, ajoute le *Jour*, des nouvelles de Madagascar. Par suite, aucun ordre n'a pu être donné par ces ministères.

Le diocèse de Mgr Augouard

Paris, 20 décembre. - Sait-on ce qu'il faut de temps, dit le *Petit Journal*, à Mgr Augouard, dont on a beaucoup parlé ces jours-ci à propos du procès qui lui était intenté, pour rejoindre le siège de sa mission dans le haut Oubanghi ? Trois mois, dont 35 jours passés en bateau, 12 à cheval et le reste à pied, car il faut parcourir pédestrement 570 kilomètres. Et veut-on maintenant savoir quelle est la moyenne de la vie de nos missionnaires dans notre centre africain ? Cinq ans. Depuis vingt ans, 700 prêtres de la congrégation du Saint-Esprit sont morts là-bas.

Les décorations des Expositions de Lyon et d'Anvers

Paris, 20 décembre. — La commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux décorations à accorder à l'occasion des Expositions de Lyon et d'Anvers a entendu aujourd'hui le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Le ministre a fait valoir l'éclat exceptionnel des expositions des beaux-arts à Lyon et à Anvers et exprimé le regret de ne pouvoir disposer d'un plus grand nombre de récompenses. La commission a paru entrer dans les vues du ministre, et il paraît certain que le nombre des décorations à décerner sera augmenté.

L'assassin de sœur Agostina

Rome, 20 décembre. — La Cour d'assises de Rome a condamné aux galères à perpétuité, Romanelli, l'assassin de la sœur *Agostina*.

Situation météorologique. — Roubaix 21 déc. — Hauteur barométrique : 764. Température :

A 7	heures du matin	4	degrés au-dessus de zéro.
A 1	— du soir	6	— au-dessus de zéro
A 5	— —	5	— —

CARTES DE VISITES

A l'imprimerie Alfred Reboux

UNE JOLIE BOITE
CONTENANT
100 Cartes & 100 Enveloppes

ivoire	2,25	ivoire (gravure)	3,25
deuil	3,75	deuil (gravure)	4,75

100 CARTES seules :

ivoire	1,75	ivoire (gravure)	2,75
deuil	3.00	deuil (gravure)	4,00

ECRIRE LE NOM très lisiblement

Les porteurs du journal reçoivent les Commandes

Grand choix de
CALENDRIERS, ÉPHÉMÉRIDES & ALMANACHS
POUR SOCIÉTÉS

PAPIER A LETTRES ANGLAIS
BLANC ET TOUTES NUANCES, DEPUIS
0,45 pour 25 feuilles et 25 enveloppes — *0,80* pour 50 feuilles et 50 enveloppes

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA DISTRIBUTION DES EAUX DE LA LYS. — Vendredi, à cinq heures du matin, le service de distribution d'eau de la Lys a repris son cours normal. Les eaux nous arrivent par l'ancienne canalisation, l'accident de lundi nécessitant des réparations aux machines de la Viscourt, réparations qui ne pourront être terminées que dans quelques jours.

Aujourd'hui vendredi toutes les usines qui avaient été arrêtées par le manque d'eau sont en activité, tant à Roubaix qu'à Tourcoing.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, jeudi, à 9 heures du matin, dans une chambre de l'estaminet tenu par M. Benoit Lempereur, rue de Tourcoing. Ce sont les voisins qui se sont rendus maîtres de ce commencement d'incendie, dont on ignore la cause.

Les dégâts qui consistent en objets de literie et d'habillement sont couverts par une compagnie d'assurances. Ils sont évalués à 200 francs.

Un commencement d'incendie rue d'Italie. — Mme Vandewelden, âgée de 86 ans, habite avec son fils, 53, rue d'Italie. En se couchant, mercredi soir, Mme Vandervelden, avait laissé sa lampe allumée. La flamme se communiqua aux rideaux du châssis, et aurait pu prendre de grandes proportions, si M. Vandervelden, accouru aux appels de sa mère, n'avait attiré l'attention des voisins. Ceux-ci organisèrent une chaîne, et, en peu de temps, se rendirent maîtres du feu. Grâce à de prompt secours, Mme Vandervelden qui se trouvait dans son lit a échappé à l'asphyxie.

Les dégâts sont insignifiants : on les évalue à 50 francs.

Un accident au pont du Galon-d'Eau. — Un ouvrier fileur, François Vanackère, âgé de 55 ans, passait mercredi soir, sur le pont du Galon-d'Eau. Le camion de M. Etienne Motte, chargé de caisses, étant venu à passer, M. Vanackère a eu la poitrine serrée entre les caisses et la balustrade du pont.

Après avoir reçu des soins chez M. Delys, pharmacien, le blessé a été reconduit en voiture à son domicile, rue du Coq-Français. L'état du blessé est assez grave.

Un acte de courage. — Le cheval de M. Dewas-Plamont, boucher, Grand'Place, ayant pris le mors aux dents, jeudi, à cinq heures du soir, s'emballa, et arriva rue de la Gare, où il a pu être arrêté, non sans danger, par le domestique de MM. Dubar, apprêteurs, rue du Bois, E. Castelain, qui, s'étant jeté à la tête du cheval, a été traîné sur un parcours de plus de vingt mètres.

Nous félicitons M. Castelain de cet acte de courage, grâce auquel des accidents certains ont été conjurés.

Les personnes qui s'occupent de musique religieuse savent combien il est difficile de trouver des morceaux de musique religieuse bien appropriés à la voix ; elles seront heureuses de trouver à la librairie du *Journal de Roubaix* le nouveau recueil de cantiques et motets à 2, 3 et 4 parties, de Mme Marie Elisabeth Reboux, religieuse de l'Immaculée Conception de Buzançais.

Les sopranos et les contraltos y trouveront des chants convenant à leur voix. Ce recueil est en vente au prix de 10 francs.

Titres : 1. C'est le Bien que j'adore, cantique pour communion. — 2. Venez, beauté suprême, cantique de première communion. — 3. Venez, Jésus, pour communion. — 4. Céleste flamme, pour communion. — 5. Consécration au Sacré-Cœur. — 6. Toujours, toujours, cantique pour le renouvellement du vœu religieux. — 7. Gloire au Fils de Marie (Noël). — 8. Cantique sur le Rorate. — 9. Grand cœur à la Sainte-Vierge, tiré de Jeanne d'Arc, de Gounod. — 10. Gloire à Marie. — 11. A Marie Immaculée. — 12. Hommage à Notre-Dame du Sacré-Cœur. — 13. Cantique pour l'Assomption. — 14. Mater afflictorum. — 15. Cantiques d'ouverture pour le mois de Marie et de Saint-Joseph. — 16. A Saint-Joseph, patron de l'Eglise. — 17. Quel nom puissant, cantique à Saint-Joseph. — 18. Cantique à Saint-François de Sales. — 19. A Sainte-Catherine. — 20. A l'Ange gardien. — 21. Ave Maris Stella. — 22. Ave Maria. — 23. Ave Maria. — 24. Tu ta pulchra es. — 25. Inviolata, prose de la Sainte-Vierge. — 26. Regina cœli. — 27. Salve regina. — 28. Ave Regina cœlorum. — 29. Sub tuum, 3 parties. — 30. Sub tuum, 2 parties. — 31. Sub tuum, 2 parties. — 32. Tantum ergo, 3 parties. — 33. Tantum ergo, 3 parties. — 34. Tantum ergo, 4 voix. — 35. Panis Angelicus, duo. — 36. Ecce panis, solo. — 37. Hymne à Saint-Joseph. — 38. O Salutaris. — 39. Gloria in excelsis, pour Noël. — 40. Litanies de la Sainte-Vierge; le recueil. 39060d

Bouchée de pain et Refuge de nuit. — *Journée du jeudi 20 décembre.* — Liste des portions : hommes, femmes, 648 ; enfants, 1,160. — Refuge de nuit, 29 lits.

Une double arrestation. — M. Cordier, commissaire de police, ayant été mis au courant de propos très compromettants, échangés entre Achille Glorieux, peigneur, 21 ans, et Emma Cauwerberghe, journalière, 19 ans, qui vivait avec lui, et lui reprochait certains vols, dont il s'était rendu coupable, Glorieux et la fille Cauwerberghe ont été mis en état d'arrestation. L'enquête se poursuit.

Menus faits. — La police a mis, jeudi, en état d'arrestation un jeune garçon de 13 ans, Camille Vandeline, qui, après avoir brisé un carreau de la vitrine d'un magasin de la rue Marengo, y a enlevé des friandises. Ce n'est pas la première fois que le jeune Vandeline est l'objet des rigueurs de la police.

Communications

« **Prévoyants de l'Avenir** ». — **Société civile de retraites.** — La recette de mars, de la 127e section, s'élève à 452 francs, pour un effectif de 914 membres, dont 5 nouveaux. Situation générale de la société au 30 novembre 1894 : 1,047 sections, 182,231 membres. Capital inaliénable, douze millions 820 mille 42 francs. Les adhésions sont reçues au siège social, Hôtel des Pompiers, le 1er dimanche de chaque mois, de 10 heures à midi. Cotisation un franc par mois. Age requis, 15 ans accomplis au 1er janvier 1895.

L'assemblée générale, présence obligatoire sous peine d'amende de 1 fr. (art. 7 du règlement général), aura lieu le dimanche 27 janvier à 11 heures du matin, à l'Hôtel des Pompiers. Les absences doivent être motivées par lettre, le jour de la séance de l'assemblée générale.

L'Almanach Hachette, en vente au *Journal de Roubaix*. 88465

L'horaire du voyageur. — *Service d'hiver.* En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 0 fr. 15.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3.40** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	
Rue du Bois, 13;	Grande-Rue, 285;
Rue de l'Industrie, 2;	Rue de l'Ommelet, 125;
Rue Pierre-de-Roubaix, 150;	Rue de la Chaussée, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;	Rue Decrème, 37;
Aux Halles (stalle 124);	Rue Turgot, 68;
Place d'Amiens, Mayot, bout.);	Place de la Gare, 139;
Rue d'Italie, 34;	Grande-Rue, 38.
Rue de l'Epeule, 188;	A TOURCOING
Rue de Tourcoing, 155;	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4;
Rue du Tilleul, 123;	Rue de Gand, 91;
Boulevard de Strasbourg, 126;	Rue du Tilleul, 16.
Rue Corneille, 7;	A CROIX
Rue Ma Campagne, 113;	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue du Collège, 51 bis:	A LILLE
Rue de Cartigny ;	Rue Royale, 38, épic. Devernay
	Place de Béthune, 4.

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87936

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, **tapissier-décorateur.**
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805 — 37910

TOURCOING

Le sectionnement du Canton-Nord. — Les protestations contre le projet de sectionnement du canton-Nord au détriment de Tourcoing, dont nous avons parlé hier, vont se faire nombreuses.

En réalité, ce sont tous nos concitoyens qui se sont émus de ce projet; il y a, dans la circonstance, la même unanimité qui s'est constatée il y a huit mois pour la célébration du Centenaire: quand il s'agit de l'honneur ou de l'intégrité de la cité, tous ne font qu'un.

L'émotion, cependant, ne suffira pas : il faut que l'on aille, nombreux, faire consigner sa protestation au registre de l'enquête. L'enquête durera jusqu'au lundi 24 courant, et ne présente aucune difficulté.

Il suffit de s'adresser au Secrétariat de la Mairie (*bureaux de M. Dramais ou de M. Lamarque*), et d'y demander le registre, sur lequel on inscrira immédiatement la protestation, qu'il faut signer.

La protestation peut être motivée par la simple déclaration suivante :

« Je, soussigné, (noms, prénoms, âge et domicile), me déclare opposant au projet, par le motif que le sectionnement du Canton-Nord n'offre aucun caractère de nécessité, vu que le Canton-Sud est le plus populeux.

» Si la population des deux cantons réunis pouvait donner lieu à la création d'un troisième canton, je demande que le nouveau canton soit formé sur les deux cantons actuels, et que, dans tous les cas, leur siège reste à Tourcoing. »

Ou bien toute autre formule analogue.

Tous les habitants, *des deux cantons*, peuvent faire cette protestation.

Les élections à la Chambre de commerce. — Le scrutin, qui a été fermé à 3 heures, a été présidé par M. Duval, adjoint; assesseurs MM. Capelle-Spender, Fernand Lambin, Léon Vast et Félix Dervaux, imprimeur.

Election des quatre membres sortants : Electeurs inscrits, 569; votants, 226. MM. Paul Dubrule, 224, élu; J.-B. Desurmont, 222; E. Flipo, 221; Pollet-Hassebroucq, 220.

Election d'un membre en remplacement de M. F. Masurel-Jonglez : M. Jean Motte-Bernard, 215 élu. Divers 8.

Election de trois membres nouveaux : MM. Georges Duvillier-Motte, 225 élu; Edouard Six Dewavrin, 212 élu; Léon Monnier, 209 élu. Divers, 11.

A propos de l'Institut bactériologique de Lille. — Nous avons reproduit, comme document, l'article consacré par la *Dépêche* à la décision du Conseil municipal au sujet de la souscription pour l'établissement de l'Institut bactériologique de Lille. Voici maintenant une lettre adressée au *Progrès du Nord* par M. Muller, conseiller municipal, qui avait présenté, à la dernière réunion, le rapport sur la question.

« Tourcoing, le 18 décembre.

» Monsieur le Rédacteur,

» Rapporteur de la commission chargée d'examiner la demande de subside formulée par la ville de Lille pour la création d'un laboratoire de bactériologie, je crois devoir formuler quelques explications.

» Notre Conseil municipal, vous le savez, a admis en principe l'allocation d'un large subside, mais il a estimé qu'avant de voter une somme, il devait être assuré de certaines garanties et il a émis l'avis que le laboratoire projeté devait être départemental ou régional, afin que chaque commune du département ou de la région contribue directement ou indirectement à son établissement et que chacune eût le droit de recevoir du sérum.

» Le *Nouvelliste*, qui paraît ne pas avoir lu la délibération du Conseil municipal, déclare que nous sommes des opportunistes, des sectaires, des jaloux, des gens à l'intelligence et aux idées étroites, il nous accuse de vouloir déposséder Lille de sa gloire et M. Calmette de sa place de directeur du laboratoire ; il s'attaque à M. Dron et bat de la grosse caisse sur notre dos en faveur de MM. Le Gavrian, Boule, Scrive, etc.

» Mais il ne s'agit pas de cela. Et je voudrais apporter, si je puis, un peu de lumière dans une question que ce journal embrouille à plaisir.

» Le maire de Lille a envoyé des lettres-circulaires à toutes les communes de la région, pour leur demander des subsides. Beaucoup d'entre elles ont donné simplement, ne voyant que la beauté de la découverte nouvelle, les services qu'elle pourrait rendre, sans se préoccuper de l'organisation du nouveau service.

» Plusieurs questions se posent, en effet, à propos de ce vaccin du croup.

»Il est possible que le laboratoire de Paris soit suffisant pour toute la France. Alors il serait inutile d'en créer d'autres, l'Institut Pasteur assurerait l'envoi de sérum actif dans toutes les mairies de France et la dépense qu'on nous demande serait inutile. La commission de Roubaix a conclu dans ce sens.

» Si au contraire l'Institut Pasteur est insuffisant, il sera nécessaire de créer un certain nombre de laboratoires en province. Où seront les sièges de ces établissements et quel sera le ressort de chacun d'eux ? Lille serait certainement désigné pour être l'un de ces centres et nous ne pouvons que lui réitérer nos félicitations pour son initiative généreuse. Encore reste-t-il à déterminer de quelle manière fonctionnerait ce laboratoire. Peut-il être municipal alors qu'il doit desservir toute une région? Nous ne le pensons pas. En tout cas nous demanderons à être renseignés afin de donner en connaissance de cause.

» Nous défendrons-nous d'être jaloux de la gloire de Lille, comme on nous en accuse, et de chercher à l'en déposséder ? La gloire de Lille est dans l'initiative qu'elle a prise, elle la gardera. Elle ne pourra que l'augmenter en travaillant avec tous ceux qui lui ont apporté ou qui sont disposés à lui apporter leur concours pécuniaire, en travaillant à donner à toutes les communes du département ou de la région, les garanties qui paraîtront justes.

» Avant de terminer, je relèverai une autre accusation du *Nouvelliste* : nous n'accorderons, d'après ce qu'il dit, le subside, qu'à la condition de voir rattacher le Laboratoire de bactériologie à la Faculté de Médecine. Nous n'avons jamais posé pareille condition, mais la chose nous paraît tellement indiquée, que nous nous demandons à quoi on le rattacherait.

» Je vous prie d'agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

» Félix MULLER,

» Conseiller municipal à Tourcoing. »

Les journaux de Lille n'apprécient pas comme nous cette question de la création d'un institut bactériologique. Ils en font un peu une question de clocher; tandis qu'il faudrait, à notre avis, envisager l'affaire à un point de vue général.

Nous reconnaîtrons, tout aussi bien que nos voisins de Lille, la nécessité de cette création et les immenses services qu'elle est appelée à rendre. Mais précisément pour qu'il puisse rendre efficacement ces services, l'Institut bactériologique ne peut pas être simplement régi par une municipalité, et il doit avoir un caractère régional. Il faut que toutes les communes d'un département et d'une région aient la facilité de se procurer, moyennant un abonnement à débattre, le vaccin dont elles pourraient avoir besoin.

La souscription qui a été fait actuellement n'a pour but que de couvrir les frais de première installation. Mais le fonctionnement nécessitera aussi des dépenses considérables et sans doute les communes, qui voudront bénéficier de l'œuvre — et toutes le voudront — seront tenues de contribuer à ces dépenses. Mais dans quelle mesure ? Et, de plus, une municipalité est-elle en droit de fixer à une autre municipalité un taux de contribution ? La question est tellement délicate que le Conseil général du Nord n'a pas voulu la résoudre : il a fait une libéralité, sans conditions.

L'attitude d'expectative prise par les conseils municipaux de Roubaix et de Tourcoing s'explique donc très bien et elle n'a été inspirée par aucune autre considération que le souci des intérêts communaux.

Le service médical au Bureau de Bienfaisance. — Nous recevons de l'administration du Bureau de bienfaisance l'avis suivant :

« La commission administrative du Bureau de bienfaisance informe les intéressés qu'à partir du 2 janvier 1895, deux consultations médicales auront lieu tous les jours non fériés au siège de l'administration charitable, rue du Collège: la première, réservée plus spécialement aux ouvriers indisposés, sera faite à midi: la deuxième, destinée aux mères de famille et aux enfants, sera faite à 3 heures de l'après-midi.

» Les dimanches et jours de fêtes il y aura consultation à midi seulement.

» Le docteur ouïste continuera à donner comme précédemment ses consultations au siège du Bureau de bienfaisance les lundi et vendredi à midi.

» La pharmacie, située également rue du Collège, est ouverte pour la délivrance des médicaments tous les jours, y compris les dimanches et fêtes, de 7 h. du matin à 8 h. du soir. »

Une conférence sur la Chine et le conflit sino-japonais à la Société de Géographie de Tourcoing. — M. le général Chanoine, commandant la 1re division d'infanterie, a bien voulu se rendre à l'invitation du comité de la Société de géographie : il fera dimanche prochain, 23 courant, à 4 heures 1/2, une conférence sur la Chine et le conflit sino-japonais.

M. le général Chanoine a une compétence d'autant plus grande pour traiter ce sujet tout d'actualité qu'il a séjourné en Chine, à titre d'attaché militaire, de 1859 à 1862, et au Japon comme capitaine instructeur de l'armée japonaise de 1865 à 1869. Ce sera une réelle bonne fortune pour les membres de la Société de Géographie que de pouvoir entendre ce brillant officier général.

En raison de l'importance de cette conférence, elle aura lieu dans la grande salle des fêtes.

Adjudication des travaux du square de l'Hôtel-de-Ville. — Cette adjudication a eu lieu, jeudi, à trois heures, à l'Hôtel de-Ville, sous la présidence de M. Sénélar, adjoint, assisté de MM. Ducoulombier et Cruque, conseillers municipaux, et en présence de MM. Versmée, directeur de la voirie, et Barrois, directeur de l'usine à gaz :

1er Lot : Terrassement, fourniture et emploi de terre de bruyère. Devis 4000 fr. — Adjudicataire M. Jean Bohain, seul soumissionnaire, avec rabais de 0.50 cent. par 100 fr.

2e Lot : Fourniture et emploi de gravier et scories. 2300 fr. — Adjudicataire M. Jean Bohain, seul soumissionnaire, au rabais de 0.50 cent. ou 1/2 0/0.

3e Lot : Fourniture de bancs de jardin et installation d'urinoirs (menuiserie). Devis 4000 fr. — Mme veuve Houzet-Duprez, rabais 5 0/0 ; M. Henri Delahousse, 6.25 0/0 ; M. Morel-Delplanque, adjudicataire, avec rabais de 15.25 0/0.

4e Lot. Fourniture de 16 candélabres en fonte, devis 4,024 francs. — Adjudicataire, M. Durenne, de Paris, seul soumissionnaire au rabais de 3,25 0/0.

5e Lot. Fourniture de 16 lanternes rondes, en cuivre fondu : 800 francs. — MM. Achille Acard, de Paris, rabais 0,30 0/0; Durenne, adjudicataire au rabais de 8,25 0/0.

Plusieurs amateurs pour tous les lots sont arrivés alors que les opérations étaient commencées, et il n'a pas été possible de recevoir leurs soumissions.

Les funérailles de M. Honoré Dhalluin, conseiller municipal, décédé mardi soir, administré des sacrements de notre-mère la Sainte-Eglise, auront lieu samedi, à 8 heures 1/2 du matin, à St-Christophe.

Chronique religieuse. — Dimanche prochain, aux vêpres, à 3 heures, aura lieu à l'église du Sacré-Cœur l'inauguration de la statue du *Gracieux petit Jésus de Prague*, qui restera exposée à la piété des fidèles pendant tout le temps de Noël.

Cette statue vient directement de Prague et a touché à l'enfant Jésus miraculeux, honoré dans l'église de la Victoire, à Prague, depuis 1628.

Il y aura sermon par le R. P. Dubois, barnabite.

L'adjudication de fournitures aux Hospices. — Deux adjudications importantes ont eu lieu jeudi à l'Hospice, rue d'Havré, sous la présidence de M. Dron; les résultats que nous donnerons demain, n'ont été connus que fort tard ; l'adjudication des denrées et fournitures comprend du reste à elle seule plus de 100 articles.

Un accident de cheval. — Le gendarme Tugler revenait de Roubaix, jeudi, à 3 heures de l'après-midi, avec M. Wallos, maréchal de logis. Arrivé près du passage à niveau de la gare des Francs, son cheval, effrayé par le car à vapeur, s'emballa tout à coup, et Tugler, qui est un excellent cavalier, tomba si malheureusement que son pied droit restant engagé dans l'étrier, il fut traîné dans la boue sur une distance d'une vingtaine de mètres, avant de pouvoir se dégager.

Il souffrait beaucoup et on craignait une fracture de la cheville.

Il a été reconduit en voiture à la caserne. Le cheval, qui avait fait deux chutes, fut arrêté par les passants, rue de Paris.

Halluin. — *La fraude.* — Les préposés des douanes, Jean Noguer, Jean Le Golfe et Antoine Meunier, de service à la « Fabrique à or » d'Halluin, ont procédé mercredi, à 6 heures du soir, à l'arrestation du nommé Olivier, 21 ans, porteur de 25 kilogs de café brûlé. Le prisonnier a été conduit à Lille, jeudi dans la matinée.

Marcq-en-Barœul. — *Arrestation d'un pick-pocket.* — Pendant la cérémonie des funérailles de M. Hollebecque en l'église de Marcq, un audacieux voleur nommé Menet de Lille, dérobé le porte-monnaie de Mme Carette (dite « Ninie Magnon »). Ayant été surpris aussitôt après il a été poursuivi sur la place et arrêté par M. Declercq, contrôleur des tramways de Tourcoing à Lille.

L'INSTALLATION DE M. L'ABBÉ SIX

Curé de Boussières

Boussières, est un coquet village, qui se cache au fond d'un vallon; c'est là qu'a eu lieu jeudi l'installation du nouveau curé, M. l'abbé Six, dont le départ a causé tant de regrets à Tourcoing.

Tous les efforts se sont réunis pour faire au nouveau pasteur un accueil digne de lui : arcs de triomphe, drapeaux et banderolles décorent les rues qui conduisent à l'église.

A deux heures, un peloton de cavaliers va chercher à Carnières M. l'abbé Six ; les sapeurs-pompiers de la commune se portent également à sa rencontre jusqu'à mi-chemin. A l'entrée du village, M. l'abbé Six, que conduit M. Hellebaut, doyen de Carnières, délégué par Mgr l'archevêque de Cambrai pour procéder à son installation, est reçu par toute la municipalité.

Répondant au compliment de bienvenue que lui adresse M. Vilain, maire, M. l'abbé Six se félicite de l'union qui règne entre les représentants de l'autorité civile et ecclésiastique, ce qui lui facilitera sa tâche.

Un groupe de jeunes filles, qui lui offrent un bouquet, en faisant allusion à sa nomination, qui a eu lieu le jour de l'Immaculée Conception, il répond en les remerciant de cette touchante allusion.

Au conseil de fabrique, qui lui présente les clefs de l'église il dit, en répondant à M. Fievel, son président, lui rappelant combien il était regretté à Tourcoing, que sa tristesse sera adoucie par le chaleureux accueil que lui font ses paroissiens.

Le cortège pénètre dans l'église et, après les prières d'usage, M. le doyen monte en chaire. Il rappelle le dévouement de M. Petitprez, l'ancien curé, et fait l'éloge de M. l'abbé Six. Il termine en commentant pour les expliquer les cérémonies religieuses de l'installation.

M. l'abbé Six lui succède à la chaire et, après avoir remercié le doyen, le maire et tous les paroissiens de leur accueil : « Comme aux ouvriers, c'est le nom de Jésus-Christ, dit-il, que je vous apporte, c'est la parole de l'Evangile que je distribuerai du haut de cette chaire et d'ailleurs. Mais ne soyez pas jaloux de mes chers ouvriers de Tourcoing, auxquels on m'a arraché; mon cœur est assez grand pour qu'ils y trouvent place à côté de mes nouveaux paroissiens; laissez-moi leur envoyer un cri d'affection. »

Après le chant du *Te Deum*, le nouveau pasteur est reconduit triomphalement au presbytère.

M. l'abbé Six a dit, à notre envoyé spécial, qui lui présentait ses hommages :

« Dites bien, à mes chers ouvriers de Tourcoing, que je ne les oublie et que je ne les oublierai jamais. »

Les funérailles de M. le Chanoine Hollebecque

SUPÉRIEUR DU COLLÉGE DE MARCQ

La personnalité de M. le chanoine Hollebecque était si connue et si estimée dans les deux diocèses de Cambrai et d'Arras, que l'on pouvait s'attendre à de splendides funérailles et à une affluence extraordinaire d'invités ecclésiastiques et civils; mais les prévisions ont été bien dépassées : car jamais il nous a été donné d'assister dans la région à une cérémonie funèbre aussi imposante—aussi bien par la nombreuse assistance qui suivait le convoi que par l'ordre et le recueillement qui y étaient observés.

Dès 9 heures du matin, les tramways qui arrivaient de Lille ou de Tourcoing étaient bondés de voyageurs. Parmi les premiers arrivés se trouvait un ancien élève de l'institution de Marcq, habitant une des communes voisines de Gand, qui avait dû faire plusieurs kilomètres en voiture, vers 3 ou 4 heures du matin, pour venir rendre un suprême hommage à la mémoire de son ancien professeur.

Vers 10 heures, plus de 3000 personnes étaient présentes au collège, et tour à tour, chacun défilait devant le cercueil, exposé dans le salon, qui avait été transformé depuis lundi soir en chapelle ard